

## Compte rendu réunion du Conseil municipal du jeudi 5 mai 2022

Présents : Dominique GAHIER, Françoise MORIN, Denis MUNEROT, Nicolas PIQUET, Caroline DULAC, Véronique CHARMASSON, Elisabeth VINIT, Christian LHUILLIER.

Absents : Philippe FOURNIER (excusé) et Geneviève POINTELIN pouvoir à Nicolas PIQUET.

Secrétaire de séance : Françoise MORIN

Ordre du jour :

Approbation du précédent compte rendu : approuvé à l'unanimité.

Construction du nouveau centre de secours et d'incendie d'Arbois :

Suite à la difficulté liée à l'obtention du permis de construire du nouveau centre de secours d'Arbois sur le terrain prévu, la réalisation du projet se fera zone de l'Ethole (terrain mis à disposition par la commune d'Arbois). Par conséquent la revalorisation de l'enveloppe budgétaire nécessite de modifier par avenant, les conventions de financements déjà signées soit une dépense supplémentaire pour notre commune de 4 173,39 euros pour un total de 23 670 €. Validation : 3 vote pour, 1 vote contre et 5 abstentions

CCAPS : modification des statuts :

Modification de la compétence habitat, désormais notre EPCI souhaite s'engager en faveur de la promotion et de la valorisation du bâti du territoire intercommunal conjointement avec les aides dites « à la pierre » existantes distribuées par l'Etat et l'Agence nationale de l'habitat. Adoptée à l'unanimité.

Point de situation ancienne Fromagerie :

A ce jour 2 candidatures avec des projets différents dans l'objectif de nos attentes restauration, hébergement... sont en cours d'instruction.

Point de situation borne saunière :

La plateforme est terminée route des Arsures, la copie de la borne saunière sera prochainement installée. A ses cotés un pupitre sur lequel vous trouverez l'historique de celle-ci rédigé par Madame PUFFENEY Marie-Gabrielle. L'inauguration est programmée le 10 septembre 2022.

Questions diverses :

- 1) Demande d'achat d'un angle de quelques mètres de terrain joignant une maison à Vauxelle votée 1 contre et 8 pour.
- 2) Proposition de vente d'une parcelle de bois joignant la commune par un particulier, la suggestion est validée à l'unanimité.
- 3) A l'occasion de bicentenaire de la naissance de Louis PASTEUR, le conseil municipal a délégué Elisabeth Vinit et Caroline Dulac pour une prise de rendez-vous avec Sylvie Morel, directrice de la Maison Pasteur et Fanny Stadelmann, déléguée au service culturel de la mairie d'Arbois afin de savoir ce qui était prévu, particulièrement en ce qui concerne la vigne Pasteur sise dans notre commune. En insistant sur le fait que cette parcelle de vigne était très mal entretenue et que des festivités et des visites seraient une occasion unique de lui porter plus d'attention (remplacement des pieds manquants, mode de culture

plus respectueux de la nature). La Maison Pasteur n'a pas autorité sur le sujet car le propriétaire de la vigne c'est l'Académie des sciences et cette parcelle est exploitée par la maison Boisset, reprenneur de la maison Henri Maire.

Des randonnées sont organisées autour de 3 lieux : Montigny, le Poupet et Marnoz liés à Pasteur, confiées à un accompagnateur en montagne. Pour Montigny, elles sont prévues les 4 juin, 6 et 20 juillet 3 et 17 août et 18 septembre à 9 h 30.

**Renseignements** : <https://www.terredelouispasteur.fr/2022/05/06/sur-les-traces-de-louis-pasteur-dans-le-bon-pays/>

#### 4) Retour sur réunion concernant les énergies renouvelables

Le 3 mai dernier, quelques élus ont participé à un débat sur les énergies renouvelables. Organisée par la Communauté de Communes, cette réunion était animée par l'association Négawatt avec la participation du maire de la commune de ST Georges sur Arnon (37).

Promouvoir la réduction de notre consommation d'énergie était le sujet principal de ce débat avec trois points clés : sobriété, efficacité et utilisation du renouvelable comme possibilité d'action vers une société plus respectueuses des ressources, de l'environnement et de l'humain.

« La transition énergétique au cœur d'une transition sociétale » : Retrouver toutes ces informations sur : [www.negawatt.org](http://www.negawatt.org)

#### 5) Dispositif « France services » - Service d'aide au public

C'est un espace ouvert à tous avec des agents à disposition du public ainsi que du matériel (ordinateurs, tablettes, téléphones, copieurs, ...). Des partenaires assurent des permanences pour toutes les démarches de la vie quotidienne. Un accueil physique est assuré afin d'informer les usagers sur les dispositifs existants, d'orienter vers les acteurs locaux, les partenaires, et .. . Il permet également un accompagnement à la réalisation de démarches en lignes, à la constitution de dossiers ou encore la mise en lien avec les opérateurs.

Globalement, c'est faciliter l'usage des outils mis à disposition, mais surtout, c'est prendre en charge, rassurer et apporter une réponse dans des domaines tels que la recherche d'un emploi, la préparation à la retraite, la recherche d'une formation ou encore dans le domaine de la santé, la justice, la gestion de son budget, démarches d'état civil, etc .. .

Vous retrouverez toutes les informations utiles dans le document joint à ce compte rendu.

La séance est levée à 22 h 30

Prochain conseil municipal le jeudi 2 juin 2022

La secrétaire



Le Maire

